

# Loire-Atlantique

## Carte d'identité du territoire

- 6 815 km<sup>2</sup> (21 % de la surface en Pays de la Loire)
- 198 habitants par km<sup>2</sup> (115 en PDL)
- 1 347 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2014 (36 % de la population régionale)
- Depuis 2009, la population progresse en moyenne de 1,3 % par an soit nettement plus rapidement que les moyennes régionale (+0,8 %) et nationale (+0,5 %).
- 212 communes (1 281 en PDL) et 16 EPCI (70 en PDL) au 1<sup>er</sup> janvier 2017
- 606 400 emplois au 1<sup>er</sup> janvier 2016 (salariés et non-salariés) (40 % de l'emploi régional)



## Equilibre et égalité des territoires

### Une population bien insérée aux revenus en moyenne plus élevés que dans les autres départements

- 71,6 % des 20-64 ans sont en emploi en Loire-Atlantique, comme en PDL contre 68,5 % en France.
- 59,4 % des ménages fiscaux sont imposés en Loire-Atlantique, contre 56 % en PDL et 58 % en France.
- 10 % de la population vit sous le seuil de pauvreté\* en Loire-Atlantique contre 10,9 % en Pays de la Loire et 14,5 % en France. Les territoires situés au nord sont un peu plus touchés : autour de Chateaubriant, Derval, Redon. \*Le seuil de pauvreté est de 1 000 € par mois pour une personne seule et de 2 100 € pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans.
- 64 000 habitants, soit 4,8 % de la population, résident dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), taux plus élevé qu'en région (4 % en PDL, 7 % en France).
- 12,9 % de jeunes (15-24 ans) non-insérés\* (14 % en PDL, 17 % en France). Présence plus marquée au nord du département et à l'ouest (Saint-Nazaire, Saint-Brevin). \*L'indicateur est le rapport de la population des jeunes non insérés (ni en emploi, ni en formation) à l'ensemble de la population des 15-24 ans.
- 44,3 % des demandeurs d'emplois (ABC) sont au chômage depuis plus d'un an (45,8 % en PDL, 44,2 % en France). Le chômage de longue durée est moins présent dans le département, un peu plus autour d'Ancenis.
- Le nombre de salariés du secteur privé a augmenté de 5,8 % entre 2010 et 2015 en Loire-Atlantique (+1,5 % en Pays de la Loire). Il s'agit de la plus forte hausse enregistrée en Pays de la Loire (périmètre Acoss).

## Désenclavement des territoires ruraux

### La meilleure accessibilité aux services d'usage courant de la région

- Le temps moyen d'accès du domicile aux services d'usage courant est de 11 minutes en Loire-Atlantique contre 14 minutes en Pays de la Loire. C'est le temps d'accès le plus court de la région. Les populations un peu plus éloignées de ces services se trouvent autour de Saint-Mars-la-Jaille, Chateaubriant et Guémené-Penfao. \* Services d'usage courant : supermarché, librairie-papeterie, magasin de vêtements, collège, opticien, contrôle technique automobile.

### Une bonne accessibilité localisée aux médecins généralistes

- En moyenne, on recense 164 généralistes pour 100 000 habitants en Loire-Atlantique, soit une densité de médecins un peu plus forte qu'en moyenne en France (157) et plus encore nettement supérieure à celle constatée en région (144). Quelques territoires ruraux situés au nord-est du département sont cependant moins pourvus.
- Plus des 2/3 des médecins généralistes ont plus de 55 ans dans certaines zones du département : Saint-Mars-la-Jaille, Derval, Saint-Brevin-les-Pins.



### Un accès aux services publics aisé en Loire-Atlantique

- Les habitants accèdent en moyenne en 13 minutes aux équipements publics\* (15 minutes en PDL). Quelques territoires sont cependant éloignés de ces services, avec des temps de transport de 15 minutes ou plus. Il s'agit de communes situées au nord et au sud de Chateaubriant, à l'extrême sud du département et entre le Sillon et l'Estuaire de la Loire (Frossay, Cordemais). \* Équipements publics : poste, police, gendarmerie, CAF, Pôle Emploi, centre de finances publiques...
- 2 Maisons de Services Au public en Loire-Atlantique, sur une vingtaine en Pays de la Loire. Elles se localisent au nord-est du territoire (Riaillé) et au nord-ouest (Guenrouet).

## Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, en Loire-Atlantique, l'accès à la téléphonie mobile est satisfaisant

- **Aucune commune où le centre-bourg est encore en zone blanche.** En Pays de la Loire, 8 500 personnes sont concernées, en Mayenne, Maine-et-Loire et Sarthe.

- **24 communes** encore présentes **dans la zone dite peu dense** (zone de déploiement prioritaire), non couverte par la 4G, soit une population de 47 000 personnes (**3 % de la population de la Loire-Atlantique**). En Pays de la Loire, 663 communes concernées représentant 17 % de la population régionale.

## La quasi-totalité des communes ont accès à l'internet haut-débit

Une grande partie de la région Pays de la Loire est couverte par l'internet haut-débit notamment avec un débit supérieur à 8 mégabits par seconde (Mbps)\*. En Loire-Atlantique :

- **5 communes où moins de 50 % des locaux sont éligibles à l'internet haut-débit** pour 367 communes concernées en Pays de la Loire.

- **2 communes où moins de 10 % des locaux sont éligibles à l'internet haut débit** pour 218 communes concernées en Pays de la Loire. \*Ce débit correspond à l'offre minimale pour accéder au triple play (internet haut-débit, téléphone fixe et télévision). Données au 2<sup>e</sup> trimestre 2016.

## Implantation des infrastructures d'intérêt régional et suprarégional

### Le déploiement du Très Haut Débit en Loire-Atlantique

La Loire-Atlantique prévoit de raccorder l'ensemble des foyers et entreprises au Très Haut Débit (THD) à l'horizon 2025-2030. La première phase du déploiement aura lieu entre 2017 et 2020. Elle concernera plus de 40 communes et 3 500 entreprises. Ainsi, fin 2020, les trois quarts des usagers devraient bénéficier des avantages de la fibre optique.



### Grand Port Maritime Nantes-Saint-Nazaire

La programmation 2015-2020 du Contrat Plan Etat Région (CPER) prévoit une enveloppe régionale de 17,8 millions d'euros. L'objectif est de bâtir une nouvelle ambition portuaire, mêlant restructuration des coûts et perspectives de développement.

**Le contournement ferroviaire de la raffinerie de Donges** afin de développer le site et de pérenniser la production de la raffinerie dont l'activité économique est primordiale pour le bassin estuarien en termes d'emploi et pour le trafic du Grand Port Maritime.

### La ligne LGV Nantes-Paris opérationnelle dès juillet 2017

Le TGV le plus rapide permettra de rallier Paris à Nantes en 1h56, soit un gain de 9 minutes dans le sens Pays de la Loire-Paris. En semaine, 20 TGV assureront la liaison. De nouvelles dessertes TER verront par ailleurs le jour entre Laval et Nantes (1h35 au lieu de 2h15).

### Des projets de modernisation du réseau routier

Le nouveau plan routier régional prévoit un investissement de 35 millions d'euros dans l'aménagement des routes d'ici 2021. Plusieurs projets sont prioritaires tels que la sécurisation de l'axe Saint-Nazaire-Laval (RD 771), la transformation du carrefour de Viais, la mise à 2x2 voies d'une partie de l'axe Nantes-Challans et l'aménagement de la route de Pornic. La Région aidera le Département pour les études du franchissement de Loire à Ancenis à hauteur de 50 % ainsi que le Département de Maine-et-Loire.

**Un nouveau franchissement de Loire :** la Région a décidé de lancer une étude exploratoire pour un nouveau franchissement de Loire en proche aval de Cheviré.

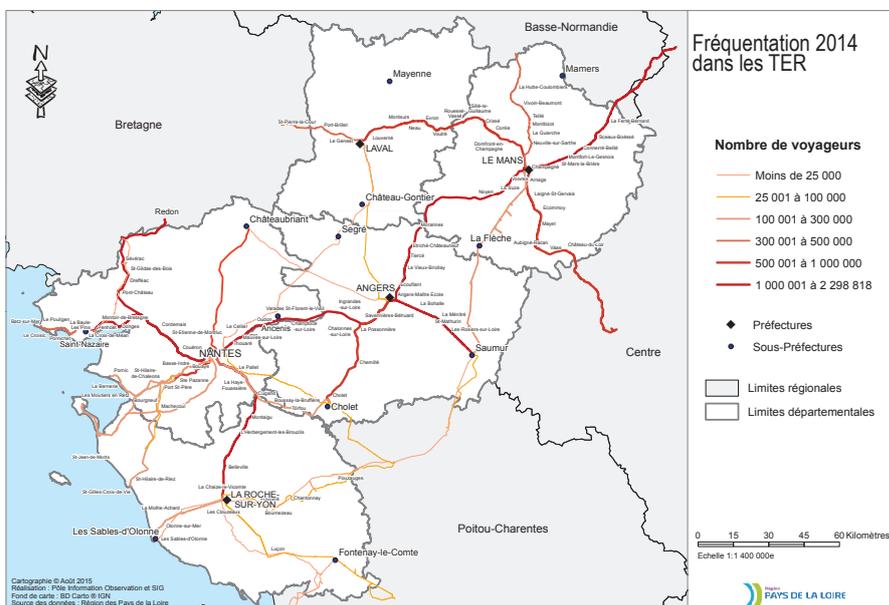
**Le projet du transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique sur le site de Notre-Dame-des-Landes** vise à faire face l'augmentation continue du trafic et à la saturation des équipements.

## Intermodalités et développement des transports

### Nantes-Angers : une ligne ferroviaire saturée

Avec **un taux d'occupation de 80 %**, la saturation de la ligne est l'une des principales difficultés affectant le transport ferroviaire dans la région. L'ajout de trains supplémentaires est très contraint et les impacts sur la fiabilité peuvent être importants. Plusieurs opérations ont été ou seront menées pour améliorer la situation : réduction des espacements des trains, création d'un terminus technique à Ancenis, système de surveillance des installations...

En 2014, **la fréquentation** de la liaison TER Nantes-Angers atteint environ 2,2 millions de passagers, **en hausse de 8,7 % depuis 2008**. La fréquentation est également en hausse vers Saint-Nazaire (+10,2 %) et la Roche-sur-Yon (+4,7 %). Elle affiche à l'inverse une diminution sur la ligne Nantes-Cholet (-0,5 %). Le taux de ponctualité des trains y est d'ailleurs légèrement inférieur à la moyenne régionale, contrairement aux autres destinations.

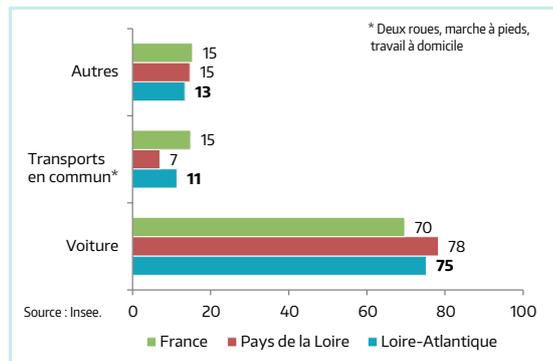


## La suprématie de la voiture

La voiture représente **75 % des déplacements domicile-travail** en Loire-Atlantique.

La motorisation des ménages est élevée : **85 % des ménages disposent au moins d'une automobile**, et 38 % des ménages de 2 voitures ou plus. Ces taux sont équivalents à ceux enregistrés en Pays de la Loire mais supérieurs aux taux nationaux (respectivement 81 % et 34 %). Ils n'ont pas baissé depuis 5 ans.

## Les mode de déplacement pour se rendre au travail



## Le covoiturage se développe

[covoiturage.loire-atlantique.fr](http://covoiturage.loire-atlantique.fr)

200 aires en Loire-Atlantique. Afin de favoriser la pratique du covoiturage et proposer ainsi une alternative à la voiture individuelle, le Département met à disposition des emplacements privilégiés, répartis sur l'ensemble de la Loire-Atlantique. En Pays de la Loire, 55 aires en Maine-et-Loire, 115 en Vendée et 33 en Mayenne.

## Une fréquentation des réseaux de transports collectifs urbains en hausse en Loire-Atlantique

- **213 voyages par habitant et par an à Nantes**, soit nettement plus qu'à Angers (129) et qu'au Mans (144). On comptabilise **67 voyages par habitant et par an à Saint-Nazaire**. Dans les 8 réseaux urbains des Pays de la Loire, on enregistre en moyenne 142 voyages par habitant chaque année.

## De fréquents franchissements de la Loire pour se rendre au travail chaque jour

- **17 % des actifs en emploi traversent la Loire pour aller au travail** chaque jour en Loire-Atlantique, soit 96 000 personnes. 10 % des actifs en Pays de la Loire et 12 % des actifs en Maine-et-Loire. Dans 70 % des cas, en Loire-Atlantique, ils le font du sud vers le nord. Dans 7 communes situées au sud de Nantes, la moitié des actifs franchissent la Loire quotidiennement.

## Habitat

### 693 000 logements en Loire-Atlantique dont 63 % de maisons

- **84 % de résidences principales**, (83 % en PDL, 83 % en France).
- Le taux annuel de progression du parc de logements s'élevait 1,6 % sur la période 2008-2013, contre 1,25 % pour l'ensemble des Pays de la Loire (1,06 % en France).
- **La place du logement locatif social** est conforme à la moyenne régionale de 12 %, contre 15 % à l'échelle nationale.
- **La pression de la demande sur le parc locatif social est forte** et beaucoup plus élevée qu'au niveau régional. Le rapport entre le nombre de demandes et le nombre de logements locatifs sociaux existants atteint 52 % dans le département, contre 39 % en Pays de la Loire. La pression est particulièrement élevée sur Nantes Métropole et le long du littoral.



### La vulnérabilité énergétique « résidentielle »\* concerne **9,4 % des ménages de Loire-Atlantique (50 600)**, soit un taux moins élevé que ceux observés à l'échelle régionale (**13,2 %**) et nationale (**14,6 %**).

\* part des ménages dont le coût du chauffage représente plus d'un mois de revenu annuel.

## Maîtrise et valorisation de l'énergie

### La consommation annuelle d'énergie en Loire-Atlantique représente **34 % de la consommation régionale (soit 2,7 Mtep/an)**, soit un peu moins que son poids dans la région (**36 % des habitants et 40 % de l'emploi**)

Les déplacements routiers motorisés réalisés par les ménages et les professionnels représentent le tiers de cette consommation, le parc résidentiel le quart.

La Loire-Atlantique, c'est également :

- **28 % des installations régionales en panneaux solaires photovoltaïques** raccordés au réseau électrique public (97,1 MW).
- **43 % de la puissance régionale d'électricité d'origine éolienne** à l'aide de 33 parcs éoliens raccordés au réseau HTA (149 éoliennes, 320 MW de puissance installée).
- **10 installations en activité de production de biogaz** (116 000 tonnes de déchets/an pour une production estimée de 68 GWh).

### La production d'électricité renouvelable couvre **7,2 % des besoins en électricité dans les Pays de la Loire en 2016**.

Difficilement mesurable, le bois énergie (cheminées, poêles...) est l'énergie renouvelable prédominante dans la région mais est fortement émettrice de particules fines lorsque la combustion se fait dans les foyers ouverts. À l'échelle régionale, on peut estimer la production d'énergie à 5 000 GWh, soit 70 % à 75 % de la production d'énergie renouvelable.

## Lutte contre le réchauffement climatique, pollution de l'air

**En 2014, les émissions de gaz à effet de serre (GES) s'élèvent à 11,7 MteqCO<sub>2</sub>\* en Loire-Atlantique**

- 8,84 teqCO<sub>2</sub> par habitant contre 8,96 en Pays de la Loire.
  - Les déplacements routiers constituent le premier poste d'émission (28 % du total des émissions). La Loire-Atlantique se caractérise également par les émissions liées à la branche énergie (Raffinerie de Donges).
- \* mégatonne équivalent CO<sub>2</sub>



**En 2015, un indice de qualité de l'air jugé « bon » 4 jours sur 5 (stations de Nantes et de Saint-Nazaire)**

La centrale thermique de Cordemais et la raffinerie de Donges représentent environ 60 % des émissions régionales de dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>). Le transport maritime a également un fort impact sur les émissions de SO<sub>2</sub>, qui suivent cependant une très nette tendance à la baisse.

## Gestion économe de l'espace

**Le taux d'artificialisation des sols le plus élevé de la région mais un rythme d'artificialisation ralenti**

- 80 % de territoires agricoles, taux inférieur à la moyenne régionale (83 % en PDL, 60 % en France) (Corine Land Cover, 2012)
- 10 % de territoires artificialisés\*, taux le plus élevé parmi les départements ligériens. Une progression de la surface artificialisée de 3,2 % entre 2006 et 2012, rythme inférieur à celui enregistré en région (+4 % en PDL, +3 % en France) et ralenti par rapport à la période précédente.
- Une densité moyenne des nouvelles constructions (2009-2013) de 18 logements par hectare, nettement supérieure à la densité régionale (14 logements par hectare)

\* Les territoires artificialisés comprennent les zones urbanisées, les zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication, les mines, décharges et chantiers, les espaces verts artificialisés non agricoles

Le département est notamment exposé au risque d'inondation par débordement de cours d'eau : 10 % du territoire et 5 % de la population sont potentiellement concernés (source : MEEM). Il est également soumis à des risques naturels spécifiques à sa localisation littorale : tempêtes et submersion marine.

Le département se caractérise également par la présence d'établissements présentant des risques industriels majeurs : neuf établissements seuil haut (Seveso II) dont 5 situés sur le pôle industriel de Donges-Montoir-de-Bretagne.

## Protection et restauration de la biodiversité

**Un département riche en zones humides à forte valeur patrimoniale**

La Loire-Atlantique est assez largement couverte en inventaires et protections, surtout dans sa moitié ouest :

- 17 % de la surface départementale fait l'objet d'un inventaire Znieff\*, part équivalente à la moyenne régionale (18 % en PDL, 30 % en France métropolitaine).

\*Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique

- 11,0 % du territoire est classé Natura 2000 (8,3 % en PDL et 12,9 % en France métropolitaine ; hors zones maritimes).

Le département abrite surtout quatre des cinq sites régionaux reconnus zones humides d'intérêt international (Ramsar) : le marais de Brière (également PNR), le lac de Grand Lieu, les marais salants de Guérande et du Mès et la partie nord du territoire « Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts ».

D'autres sites, comme La Loire et son estuaire, sont reconnus zones humides d'importance majeure. Le lac de Grand Lieu est classé réserve naturelle nationale. La création d'une réserve naturelle nationale est également à l'étude dans l'estuaire de la Loire.

**Un état écologique des cours d'eau globalement médiocre et des masses d'eau souterraines majoritairement en « bon état »** (chimique) sauf dans le nord du département. La Loire-Atlantique, dans sa totalité, est classée en zone vulnérable aux nitrates (d'origine agricole), comme l'ensemble du territoire régional. (Agence de l'eau Loire-Bretagne, 2013)

## Prévention et gestion des déchets

**Des ménages sensibilisés au tri et à la valorisation des déchets**

- 361 000 tonnes de déchets ménagers collectés en déchetteries soit 272 Kg/habitant/an selon l'Ademe (279 PDL/198 France) ce qui traduit un bon comportement des usagers pour le tri et l'apport volontaire des déchets vers des filières de valorisation.

**Un taux de captage des déchets dangereux ménagers\* légèrement inférieur à la moyenne régionale**

- 2,0 Kg/habitant en Loire-Atlantique, soit un niveau légèrement inférieur au ratio régional (2,1 Kg/habitant). Des disparités existent : le taux de captage passe de 0,7 Kg à Nantes Métropole à 2,9 Kg dans le Pays de Craon. Le taux de captage est supérieur à la moyenne nationale pour l'ensemble des départements ligériens. \* Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), les produits de nettoyage, les produits d'hygiène santé.

